

France-Montpellier: Engineering services

OJ S 139/2015 22/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société d'aménagement de l'agglomération de Montpellier (SAAM)

National registration number: 52113071600017

Postal address: SAAM c/s SERM — Étoile Richter - 45 place Ernest Granier — CS 29502

Town: Montpellier Cedex 2

Postal code: 34960

Country: France

Contact person: SAAM – direction Montpellier Métropole

For the attention of: Philippe Banuls

E-mail: ao-moe-eai@saam-agglo.fr

Telephone: + 33 467136329

Fax: +33 467136353

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Société publique locale d'aménagement (SPLA)

I.3. Main activity

Other: Aménagement

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pour les démolitions d'infrastructures de VRD et pour les travaux d'infrastructures de VRD et de traitement paysager des voiries et espaces publics dans le cadre de l'aménagement de la concession EAI à Montpellier.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 8

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:
Nécessité d'une cohérence urbaine notamment en termes d'aménagement paysager, de mobilier urbain et revêtement de surface sur l'ensemble de la concession.

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: à la survenance du besoin, et non selon un échéancier préétabli dans l'accord-cadre.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le contrat à attribuer est un accord-cadre unique de maîtrise d'oeuvre en vue de démolition d'infrastructures de VRD et de la conception et de la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers — travaux d'aménagement paysager — travaux d'aménagements hydrauliques sur les voiries et espaces publics du projet d'aménagement de la concession EAI: — tranche ferme: mission de MOE complète sur un territoire d'environ 13 ha densément urbanisés divisés en 2 secteurs opérationnels (secteurs 1 et 2), — tranche conditionnelle: mission de MOE complète sur un territoire d'environ 6 hectares densément urbanisé (secteur 3).

À titre indicatif, le maître d'ouvrage a estimé la valeur globale des travaux (y compris démolitions de VRD, hors réseau de chaleur):

- pour la tranche ferme (secteurs 1 et 2) à 11 000 000 EUR HT,
- pour la tranche conditionnelle (secteur 3) à 4 000 000 EUR HT.

Ces coûts ne constituent pas une enveloppe du maître d'ouvrage mais uniquement une estimation. L'accord-cadre ne prévoit pas de montant minimal ni de quantités minimales de commandes. Il ne prévoit ni montant maximal ni quantités maximales de commandes.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

1) Tranche ferme — missions et éléments de mission de maîtrise d'oeuvre:

Sur l'ensemble du périmètre d'étude (environ 13 ha): études d'avant-projet sommaire (AVP) en 2 phases (secteurs 1 et 2) avec définition du coût global par phase.

Par tranche successive de travaux:

- études de projet (PRO) avec engagement sur le coût des travaux de la tranche considérée,
- constitution du dossier de consultation des entreprises (DCE),
- assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du (des) marché(s) de travaux (ACT),
- mission VISA (VISA),
- direction de l'exécution du (des) contrat(s) de travaux (DET),
- assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

Les démolitions d'infrastructures existantes feront partie intégrante des éléments de mission susvisés, en études et en travaux.

2) Tranche conditionnelle — missions et éléments de mission de maîtrise d'oeuvre:

Sur l'ensemble du périmètre d'étude (environ 6 ha):

Études d'avant-projet sommaire (AVP) en une phase (secteurs 3) avec définition du coût global de la phase.

Par tranche successive de travaux:

- études de projet (PRO) avec engagement sur le coût des travaux de la tranche considérée,
- constitution du dossier de consultation des entreprises (DCE),
- assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du (des) marché(s) de travaux (ACT),
- mission VISA (VISA),
- direction de l'exécution du (des) contrat(s) de travaux (DET),
- assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

Les démolitions d'infrastructures existantes feront partie intégrante des éléments de mission susvisés, en études et en travaux.

3) Missions complémentaires:

3-1 Tranche ferme: mission concessionnaires (CONC);

3-2 Tranche ferme: mission délégataire du responsable de projet (DEL), dans le cadre de travaux à proximité de réseaux enterrés;

3-3 Tranche conditionnelle: AVP partiel des eaux usées et pluviales du secteur 3.

L'ensemble de ces missions seront réalisées en collaboration étroite avec l'architecte-urbaniste en chef de l'opération West 8/Boyer-Percheron-Assus/Cabinet Merlin, qui aura par ailleurs la mission de MOE de conception relative à la réalisation du parc et des bassins de rétention.

Les marchés subséquents au présent accord-cadre pourront avoir pour objet tout ou partie des missions et éléments de mission susvisés de maîtrise d'oeuvre et/ou des missions et éléments de mission complémentaires.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire application du 5° et /ou du 6° du II de l' article 33 du décret susvisé du 30.12.2005, afin de négocier directement avec le titulaire du présent accord-cadre, sans publicité préalable ni remise en concurrence de celui-ci, un ou plusieurs marchés ayant pour objet la prestation de services complémentaire et /ou similaires à ceux qui sont prévus par le présent accord-cadre.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 96 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

1) Retenue de garantie: non.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

1) Modalités essentielles de financement: pour le financement l'opération pour les besoins de laquelle le marché est passé, le pouvoir adjudicateur entend principalement mobiliser ses ressources propres (produits de la commercialisation des lots).

2) Modalités essentielles de paiement: a) forme des prix: en fonction de l'objet du marché subséquent à l'accord-cadre; b) variation des prix: prix révisables; c) avance: non; d) délai maximal de paiement: 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

1) Acceptation des candidatures présentées en groupement: sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence, les prestataires de services sont autorisés à se porter candidats en groupements, quelle que soit la forme de celui-ci. En cas de groupement, la candidature est présentée et la lettre de candidature est signée:

— soit par chaque membre dudit groupement,

— soit par le mandataire s'il justifie disposer des habilitations nécessaires pour représenter chacun de ses cotraitants.

2) Acceptation des candidatures multiples: le pouvoir adjudicateur n'interdit pas à un même prestataire de services de présenter, pour le marché, plusieurs candidatures en agissant à la fois:

— en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements,

— en tant que membre de plusieurs groupements. Pour autant, nul prestataire de services ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour l'accord-cadre.

3) Intangibilité de la composition du groupement: la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et la date de signature du marché. Pour autant, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation sans ledit prestataire de services défaillant, en proposant le cas échéant à l'acceptation du pouvoir adjudicateur un ou plusieurs sous-traitants. En ce cas, le pouvoir adjudicateur se prononce sur ladite demande après examen de l'expérience et des capacités professionnelle, technique et financière du groupement ainsi réduit et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation.

4) Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire de l'accord-cadre: le pouvoir adjudicateur exige que le groupement auquel l'accord-cadre serait attribué revête, pour la bonne exécution des marchés subséquents audit accord, la forme d'un groupement conjoint à mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Pièces relatives aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait K ou K bis et délégation et subdélégations de signature, par exemple),
— déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 modifiée,
— lorsque le candidat est en redressement judiciaire: copie du (des) jugement(s) prononcé(s).
En cas de cotraitance: le candidat doit produire:
— pour chaque membre du groupement, les pièces prévues au présent avis,
— une lettre de candidature définissant identifiant les membres du groupement, y compris son mandataire, et l'habilitation du mandataire par chacun de ses cotraitants.
Pour justifier de son expérience et de ses capacités, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander au pouvoir adjudicateur la prise en compte de l'expérience et des capacités d'un ou plusieurs autres prestataires de services, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lesdits prestataires de services et lui (sous-traitance, par exemple). À cet effet, le candidat produit, pour chacun desdits prestataires de services, les pièces prévues au présent avis ainsi qu'un engagement écrit dudit prestataire de services prouvant qu'il disposera de son expérience et de ses capacités pour l'exécution des marchés subséquents à l'accord-cadre.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Aux fins d'évaluation sa capacité financière, le candidat produit, les pièces suivantes:

— déclaration indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant la prestation de services de même nature que ceux qui sont l'objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: Le candidat qui est objectivement dans l'impossibilité de produire un des renseignements demandés au présent III.2.2) peut prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Aux fins d'évaluation de son expérience et de sa capacité professionnelle, le candidat produit les pièces suivantes:

— description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,
— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
— indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché,

Au vu des compétences techniques

— Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services seront prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats sont notamment invités à présenter des références relatives à des projets en aménagements urbains.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Eu égard à l'objet des marchés subséquents à l'accord-cadre, le candidat doit justifier disposer, au moins, des compétences techniques suivantes:

- 0702: études des techniques du paysage,
- 1102: études en terrassements complexes,
- 1104: études de voiries complexes,
- 1105: études du génie civil de réseaux enterrés,
- 1109: études d'ouvrages de stockage,
- 1208: études de déconstruction d'ouvrages,
- 1304: études de réseaux complexes d'assainissements,
- 1319: étude de réseaux de transport de chaleur et de froid,
- 1402: études de réseaux HTA,
- 1404: études de réseaux extérieurs BT complexes,
- 1812: ingénierie de voiries et réseaux divers complexes,
- 1816: ingénierie de systèmes et ouvrages d'assainissement,
- 2008 — ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion,
- 2013 — ingénierie des installations de production utilisant l'énergie géothermique,
- 2014 — ingénierie des installations de production utilisant l'énergie solaire thermique.

Les compétences requises pour la bonne exécution des marchés subséquents sont a minima: VRD dont terrassements complexes (mandataire souhaité), hydraulique, paysage, énergie.

En cas de cotraitance, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement candidat dispose de la totalité des compétences techniques minimales sus énumérées.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les candidats suivants seront éliminés:

- ceux dont le dossier de candidature aura été réceptionné après la date et l'heure limites IV. 3.4) ci-après,
- ceux qui n'auront pas respecté les conditions et modalités de transmission des dossiers de candidatures, définies au VI.3) ci-après,
- ceux qui ne peuvent soumissionner à un marché ou à un accord-cadre en application de l'article 8 du décret n° 2005- 1742 du 30.12.2005 modifié,

— ceux qui, le cas échéant après mise en oeuvre de l'alinéa 1er du I de l'article 23 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 modifié, produisent un dossier de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées au III.2.1), III.2.2), III.2.3) ci-avant et IV.3.6) ci-après,
— ceux qui, au vu des pièces produites à l'appui de leur candidature, ne justifient pas disposer de l'expérience et des capacités professionnelle, technique et financière minimales requises pour la bonne exécution des marchés subséquents à l'accord-cadre, notamment des compétences minimales définies au III.2.3) ci-avant.

Les candidats admis à participer aux négociations seront sélectionnés, parmi les candidats restants en compétition, en fonction des critères suivants, d'égale importance:

— qualité des expériences et références présentées par le candidat en matière de maîtrise d'oeuvre pour de l'aménagement public dans le cadre d'opérations de tailles et de complexités similaires,
— pertinence des moyens matériels et humains affectés à l'opération et pertinence de l'organisation de ces moyens présentés

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1945

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.9.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: Chaque pièce rédigée dans une autre langue que le français doit être accompagnée de sa traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. L'unité monétaire à utiliser est l'euro (€).

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les candidatures sur format dématérialisé ne sont pas autorisées.

Les candidatures devront être remises avant l'heure et la date limite fixées ci-dessus à l'adresse indiquée au point I L'enveloppe extérieure devra préciser:

Candidature pour la mission de maîtrise d'oeuvre pour les démolitions d'infrastructures de VRD et pour les travaux d'infrastructures de VRD et de traitement paysager des voiries et espaces publics dans le cadre de l'aménagement de la concession EAI à Montpellier.

Ne pas ouvrir par le service courrier.

À ce stade de la procédure le DCE n'est pas disponible. Il sera adressé aux 4 candidats admis à négocier. Le présent avis a pour objet un appel à candidatures.

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Accès électronique à l'information: ao-moe-eai@saam-agglo.fr

II.1.4) Information sur l'accord-cadre:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre:

Monnaie: euro (€)

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

Monnaie: euro (€)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.7.2015

